Publié sur <u>www.creuse.fr</u> le 29/06/2023

Envoyé en préfecture le 29/06/2023 Reçu en préfecture le 29/06/2023 Publié le

ID: 023-222309627-20230627-CD2023_0046-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2023

DELIBERATION N°CD2023-06/1/15 **DOSSIER N°5778**

PLAN DE FORMATION 2023

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Marinette JOUANNETAUD, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE Hélène PILAT à Guy MARSALEIX Catherine GRAVERON à Franck FOULON

ORIGINE : Direction Générale des Services/Direction des Ressources Humaines

RAPPORTEUR: M. Thierry GAILLARD

OBJET: Plan de Formation 2023

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux.

VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions.

VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse.

VU le rapport CD2023-06/1/15 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,

DÉCIDE,

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023 526

Publié le

ID: 023-222309627-20230627-CD2023_0046-DE

- d'approuver le Plan de Formation 2023 se trouvant en annexe.

Adopté: 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse Valérie SIMONET